



Eco-exemplarité : année 3 / 3

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Ca du Pays Châtelleraudais

78, Bd Blossac
Bp 619 Cedex

FORGEOT

Cécile
Nouvelle Aquitaine
cecile.forgeot@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC) est entrée en année 3 du programme local de prévention en 2014.

La CAPC, située entre Poitiers et Tours, regroupe environ 55 000 habitants sur 13 communes.

Après avoir lancé des actions comme le compostage individuel et collectif, un plan de communication, ou encore des actions envers ses entreprises, la CAPC a démarré son programme éco exemplarité en 2014 qui se poursuivra jusqu'en 2016

Le site de la prévention de la CAPC se trouve au lien suivant : <http://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/>

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Année 1 : l'objectif est de porter à la connaissance du plus grand nombre les notions d'éco-exemplarité, afin de pouvoir mettre en place des actions concrètes par la suite. Le programme se déroule en 3 temps :

- 1) sensibilisation de l'ensemble du personnel en interne
- 2) mise en place de groupes thématiques et de groupes actions
- 3) pérennisation des actions

Les agents ciblés étaient les agents des services techniques de la CAPC et/ou Ville de Châtelleraudais

(services mutualisés), agents de la Mairie de Châtellerault et du CCAS.

Année 2 : constitution de groupes opérationnels travaillant sur des actions concrètes : rédaction de feuilles de route, préparation des outils nécessaires, information et communication

Année 3 : mise en place

Résultats quantitatifs:

En 2014, c'est plus de 900 agents qui ont suivi les ateliers de sensibilisation (durée : 2h30), comprenant à la fois la Direction, les chefs de services et les agents. Ces ateliers étaient obligatoires (mais pas de sanction si un agent ne pouvait y assister). Cela représente 75% des agents comprenant les agents des services techniques, du CCAS et de la Mairie de Châtellerault. Ces ateliers étaient également ouverts aux communes de la CAPC (volontariat), autre que Châtellerault. Il y a eu environ 40 agents de communes qui ont participé.

A la suite de cette sensibilisation, 3 axes de travail ont été validés :

- 1) Alimentation responsable
- 2) Pratiques et achats responsables
- 3) Manifestations responsables

L'objectif était de réunir 8 personnes volontaires par axe de travail afin d'en dégager une feuille de route avec des actions concrètes pouvant être mises en place au sein des services. Fin 2014, tous les groupes de travail étaient constitués de 8 personnes, sur la base du volontariat avec toutes les catégories de la FPT représentées.

En 2015 : les 3 groupes de travail ont constitué des fiches actions, mobilisé les moyens disponibles en interne et prévu des outils nécessaires à la mise en place des actions. Après 2 mois, 3 actions phares ont donc été retenues suites aux précédents axes proposés. Les 6 mois suivants ont été dédiés à la rédaction de fiches pratiques pour la réalisation de ces actions.

- 1) Alimentation responsable ==> paniers de légumes bio pour les agents + travail avec l'unité de cuisine centrale (UPC) pour limiter le gaspillage alimentaire dans les écoles
- 2) Pratiques et achats responsables ==> plateforme d'échanges du mobilier et autres outils de travail entre les services de l'agglomération
- 3) Manifestations responsables ==> outils en prêt, guide des manifestations et charte d'engagement

En 2016 : mise en place des 3 actions.

1) 45 agents ont souhaité s'engager auprès d'une structure sociale et solidaire (chantier d'insertion) cultivant des légumes biologiques. Ces derniers livrent désormais chaque jeudi un panier par agent

1) 1 école récente sur la ville de Châtellerault a testé plusieurs actions sur l'alimentation au sein de leur demi-self. Au sein de l'école, un comité de pilotage se réunit tous les 3 mois avec à la fois des enfants éco-délégués, 1 enseignant, la directrice de l'école, le cuisinier de l'UPC et autres partenaires. Plusieurs recommandations ont ainsi été validées, comme par exemple la mise en place d'un salad' bar avec l'assaisonnement mis à part

2) le cahier des charges pour mettre en ligne une plateforme d'échange de mobilier et autres outils professionnels, entre les services de l'agglomération, est validé. Son nom : Collectiv'récup. Sa mise en ligne

sera effective en février 2017.

Le principe : chaque service pourra mettre en ligne un bureau, une chaise, une lampe etc dont il souhaite se débarrasser et ainsi l'échanger avec un service qui pourrait en avoir besoin, afin de limiter les achats d'objets neufs.

3) l'Agglo a investi dans 4000 gobelets réutilisables, 6 totems de tri, 6 réservoirs à mégots ainsi qu'une communication adaptée au tri et prévention sur les manifestations. Un guide pratique a été rédigé avec tous les services et outils mis à disposition par l'agglo (numéro de téléphone, délais de réservation, les avantages d'utiliser tel ou tel dispositif) ainsi que des fiches pratiques complémentaires concernant toujours le territoire de l'agglo (les fournisseurs en circuits-courts, les toilettes sèches etc). En plus de ce guide (mis en service en janvier 2017), l'Agglo a souhaité faire signer une charte aux différentes communes adhérentes afin qu'elles s'engagent à mettre au moins une action exemplaire par manifestation qu'elle organisera.

NB : les gobelets sont prêtés aux associations, communes etc, à titre gracieux. Seule la perte de ces derniers est facturée.

NB : un test grandeur nature a eu lieu en décembre 2015 pour tester l'utilisation des gobelets, des totems de tri, des cendriers etc

Résultats qualitatifs :

Difficile d'évaluer la partie qualitative concernant l'éco-exemplarité. On peut prétendre que les ateliers de sensibilisation ont joué un grand rôle car tous les groupes thématiques ont pu être constitués et tout le personnel sait désormais ce qu'est la prévention et qu'un programme d'éco-exemplarité est en marche au sein de leurs services.

Année 1 : Chaque atelier de sensibilisation comprenait 15 agents, provenant de services différents. Cet aspect a été très bien accueilli car permettait de mixer des collègues qui ne se seraient jamais vus en dehors d'une telle démarche. De plus, un mug était offert à chaque agent pendant les ateliers de sensibilisation (outil qui permet de se remémorer cette action : en effet, plusieurs agents ont renommé l'action "le programme mug"). Les agents étaient inscrits par leur chef de service sur un planning en commun déposé sur le serveur.

A la fin de chaque atelier de sensibilisation, les agents devaient remplir une carte d'engagement où ils y mettaient une action à mettre en place. Cette carte était ensuite cachetée puis redistribuée quelques mois plus tard, permettant une piqûre de rappel et un appel à volontaire pour intégrer les groupes thématiques.

Des affiches format A3 créées spécialement pour l'événement ont été affichées dans plusieurs couloirs des différentes structures (mairie, piscine municipale, conservatoire, musée, bibliothèque, bureaux...). L'affiche est téléchargeable dans cette fiche.

Année 2 et 3 : 3 actions concrètes ont fini par voir le jour avec toujours l'aval et l'engagement de toute la hiérarchie en interne. L'objectif est atteint à 100%. Reste à évaluer la démarche et la pérenniser.

MISE EN OEUVRE

Planning:

décembre 2013 : présentation du projet au DGS et aux DGA afin de valider la participation OBLIGATOIRE aux ateliers de sensibilisation

janvier - mars 2014 : élaboration des ateliers de sensibilisation (contenu, outils) + création d'un visuel (affiches eco exemplarité)

avril - juin 2014 : ateliers de sensibilisation pour environ 900 agents (répartis sur 45 séances de 2h30)

octobre 2014 : validation des axes de travail par le groupe projet (constitué de 2 DGA + 1 élue + 4 agents)

novembre 2014 : présentation à tous les élus de l'agglomération durant les commission développement durable du projet et des axes validés (en leur demandant également une validation)

novembre 2014 : soirée de lancement officiel du programme avec une quarantaine d'élus, l'ADEME, l'AREC (voir article sur le lien suivant : <http://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/l-actualite/a-la-une/107-l-eco-exemplarite-une-priorite-dans-la-prevention> et un article dans le journal sur le lien suivant : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Environnement/n/Cont...>)

octobre - novembre 2014 : redistribution des cartes d'engagement complétées par chaque agent pendant les ateliers de sensibilisation + appels à volontaires pour intégrer les groupes thématiques

décembre 2014 : constitution des groupes de travail terminée (avec des agents d'une autre commune qui a souhaité intégrer la démarche)

janvier 2015 : première réunion des 3 groupes de travail (3 de prévues jusqu'en mars 2015, avec production d'une feuille de route par groupe de travail à la fin de la dernière réunion) et vidéo humoristique diffusée pendant les vœux du Maire

mai 2015 : début de mise en place des actions, élaboration d'un groupe "évaluation" pour suivre et évaluer la démarche, événementiel

septembre 2015 : début du travail au sein de l'école Haigneré de Châtellerault, pour toute l'année scolaire, en lien avec l'UPC

décembre 2015 : premier test grandeur nature d'actions exemplaires sur une manifestation (marché de Noël : 2 semaines)

janvier 2016 : prêt des gobelets réutilisables, totems de tri, communication et cendriers portatifs accessible à tous et à titre gracieux

mars 2016 : lancement des inscriptions pour livraisons de paniers bio issus du chantier d'insertion pour 45 agents

avril 2016 : suite à une première pesée de déchets en novembre 2015, des actions préconisées par les enfants ont été testées pendant une semaine au sein du demi-self de l'école Haigneré

septembre 2016 : rendus écrits du guide des manifestations + cahier des charges de la plateforme Collectiv'recup" + charte d'engagement des communes

...2017

Année principale de réalisation:

2014

Page

Moyens humains :

1 chargée mission prévention

3 animateurs pour les 45 ateliers et animations des groupes de travail (CPIE + Petits Débrouillards)

1 accompagnateur de la démarche (Ifrée)

En plus, a été mis en place un groupe projet qui s'est réuni à 6 reprises, composé de 2 DGA, 1 élue, chef de service gestion des déchets + 2 techniciens du service gestion des déchets + chargée de mission prévention + accompagnateur de la démarche + 1 DGS

Moyens financiers :

Année 2014 :

17 000 € (comprenant le temps de préparation et de co-construction des ateliers + animation des 45 ateliers + accompagnement de la démarche) + 800 € (achat de 1500 mugs)

+ 200 € (conception et impression des affiches)

+ 300 € (pot pour la soirée de lancement)

+ 200 € (jus de pomme, café, thé pour les ateliers de sensibilisation)

soit environ 19 000 €

Année 2015 :

15 000€ (accompagnement des 3 groupes de travail soit 5 réunions par groupe + rédactions des compte-rendus + rédactions des livrables + accompagnement sur une année scolaire de l'école Haignéré)

+ 150€ (communication)

+ 1000€ (tubes ferailles pour réalisation de cendriers, achats de gobelets réutilisables...)

Année 2016 :

10000€ (accompagnement, prestataire web pour la plateforme d'échange, participation de l'inscription des agents à l'association du chantier d'insertion; création visuelle par boîte de communication pour les guides des éco-manifestations...)

Moyens techniques :

Un planning excel sur serveur commun

1500 mugs

50 affiches A3

pop-up

6 totems de tri

4000 gobelets

tubes en acier + peinture pour la fabrication des cendriers

+ outils utilisés pendant les ateliers de sensibilisation et créés par les structures d'animation (totem de couleurs posés sur les tables, des cartes pour le jeu des filières, des ardoises et crayons perméables)

jus de pomme, café, thé pour toutes les réunions groupes de travail

+ boîte de com' pour mettre en forme les guides des manifestations

Partenaires mobilisés :

L'Ifree pour l'accompagnement de la démarche de 2014 à 2016

Le CPIE et les Petits Débrouillards pour l'animation et la construction des ateliers thématiques

Agence de communication Goodby pour le visuel de la démarche

VALORISATION

Difficultés rencontrées :

Choix fort de la collectivité de libérer 2h30 par agent pour rendre les ateliers de sensibilisation obligatoires afin de toucher plus de 75% de ses agents.

Choix également d'ouvrir cette démarche à toutes les communes de l'agglomération.

Le + de ce programme : les actions qui seront mises en place par la suite auront été formalisées par les agents eux-mêmes, au sein des groupes thématiques. Ce ne seront donc pas des actions imposées par la Direction mais bien des actions construites par les agents.

Recommandations éventuelles:

La valeur ajoutée c'est la mixité des groupes de travail, que ce soit dans les groupes de sensibilisation et dans les groupes thématiques (toutes catégories A,B,C, techniques, administratifs...). On s'est rendu compte que les groupes de sensibilisation qui ont été les moins productifs étaient ceux avec 90% d'agents faisant partie du même service.

Besoin d'un fort et clair portage politique.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.